

HORIZON ECO
N° 278 - NOVEMBRE 2018

la métallurgie
en Hauts-de-France

édito

3

Présentation de la filière

6

Les activités des entreprises

9

International, concurrents et situation financière

13

Développement des ressources humaines

16

Technologies et industrie du futur

19

Présentation Cap'Industrie

Cap'Industrie, le programme de développement économique pour la filière métallurgique en Hauts-de-France, regroupe les principaux acteurs de l'environnement économique industriel (Chambre de commerce et d'industrie de région, Cetim, FIM et UIMM). Il a été créé par la force d'un collectif et une volonté mutuelle de travailler ensemble pour accompagner l'industrie métallurgique de la région.

Son but est de proposer une politique de développement économique commune, collective, collaborative. Six axes de travail sont proposés aux industriels soucieux de faire évoluer leur entreprise : stratégie, marché, développement, innovation, ressources humaines et financement.

Afin d'adapter au mieux les actions d'accompagnement au plus près des besoins des entreprises de la métallurgie, Cap'Industrie a demandé à la direction des études de la CCI de région de dresser un état des lieux chiffré et une analyse de la filière sur différentes thématiques : métiers, marchés, présence à l'international, difficultés rencontrées, besoins...

Pour répondre à toutes ces questions, la CCI a réalisé une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 350 entreprises, dont les résultats font l'objet de la présente publication. Ce travail constitue la première « photographie » de la filière réalisée à l'échelle des Hauts-de-France. On y apprend notamment que 37% des entreprises sont sur des marchés en croissance, que 31% ont des clients à l'international ou encore que les deux principales problématiques qui auront un impact sur la filière sont la diminution de la pénibilité du travail et les procédés écoresponsables.

L'industrie est - enfin - un sujet d'échanges positifs ! Ensemble, nous sommes plus forts pour promouvoir l'industrie, ses savoir-faire, ses Hommes et ses métiers.



Olivier Hutin

Co-président de Cap'Industrie
PDG de Maxei Group



Pascal Pezeril

Co-président de Cap'Industrie
Président de Cerhup Group

présentation de la filière

La métallurgie représente **plus de 4 200 établissements** (soit un quart des établissements industriels des Hauts-de-France) et compte plus de **123 000 salariés** (soit près de la moitié des emplois industriels de la région). Ces chiffres se basent sur une analyse par code d'activité des entreprises (codes APE, aussi appelés codes NAF), qui ont été classés en cinq catégories (cf. tableau ci-dessous).

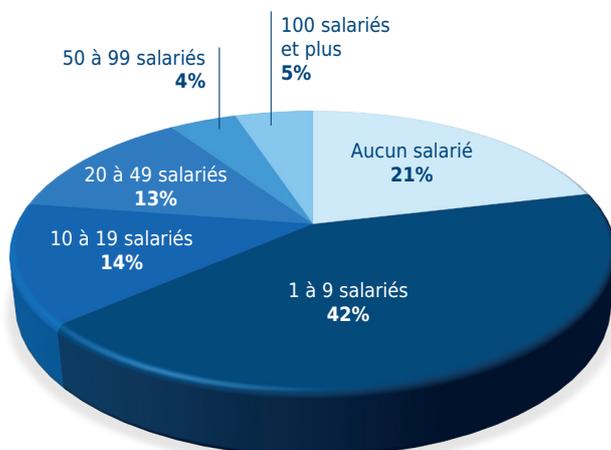
La métallurgie en Hauts-de-France

	ÉTABLISSEMENTS		SALARIÉS	
Industries de la mécanique	2 054	49%	42 698	35%
Installation, maintenance	1 496	36%	16 789	14%
Marchés d'application (automobile, ferroviaire, etc.)	308	7%	40 596	33%
Industries électriques et électroniques	220	5%	8 838	7%
Industries de la fabrication des métaux et des alliages	129	3%	14 134	11%
TOTAL	4 207	100%	123 054	100%

Source : CCI de région Hauts-de-France

63% des établissements ont entre 0 et 9 salariés, ce qui est moins que la moyenne constatée pour l'ensemble du tissu économique régional (90%), mais semblable à la moyenne des autres secteurs industriels de la région (69%). Par ailleurs, au sein même de cette filière, ce sont les établissements des marchés d'application et des industries de la fabrication des métaux et des alliages qui sont les plus grands (avec respectivement 41% et 51% d'établissements de 20 salariés ou plus) et à l'opposé, ceux de l'installation et de la maintenance sont globalement plus petits (seulement 14% d'établissements de 20 salariés ou plus).

Répartition des entreprises par taille



Source : CCI de région Hauts-de-France

La métallurgie
représente
25%
des établissements
et
50% des emplois
de l'industrie régionale

Description des entreprises de la métallurgie



Les industries de la mécanique représentent 49% des établissements de la filière, et 35% des emplois. Elles regroupent les entreprises dont le code APE est rattaché à la sous-traitance et au travail des métaux (mécanique industrielle, découpage, emboutissage...), à la fabrication de biens d'équipement mécanique (vis, boulons, structures métalliques, machines-outils...) ou encore à la fabrication de matériel de précision (instrumentation scientifique et technique, horlogerie...).



En deuxième position, on retrouve **les entreprises de l'installation et de la maintenance** (36% des établissements et 14% des emplois). Il s'agit ici des entreprises dont le code APE est rattaché à l'installation et/ou à la réparation d'équipements mécaniques, métalliques, électriques ou électroniques, mais également d'équipements de transport (comme la réparation et la maintenance navale par exemple).



Les marchés d'application arrivent en troisième position. Ils ne représentent que 7% des établissements de la filière mais ils comptent pour 33% des emplois. Ils comprennent les entreprises dont le code APE est rattaché à l'automobile (construction de véhicules automobiles, de carrosseries, de remorques...), mais également au ferroviaire (construction de locomotives), à la construction aéronautique, navale, aux autres matériels de transport (fabrication de motocycles, de bicyclettes...) ainsi qu'aux biens d'équipement et de consommation (fabrication d'appareils électroménagers, d'articles de sport...).

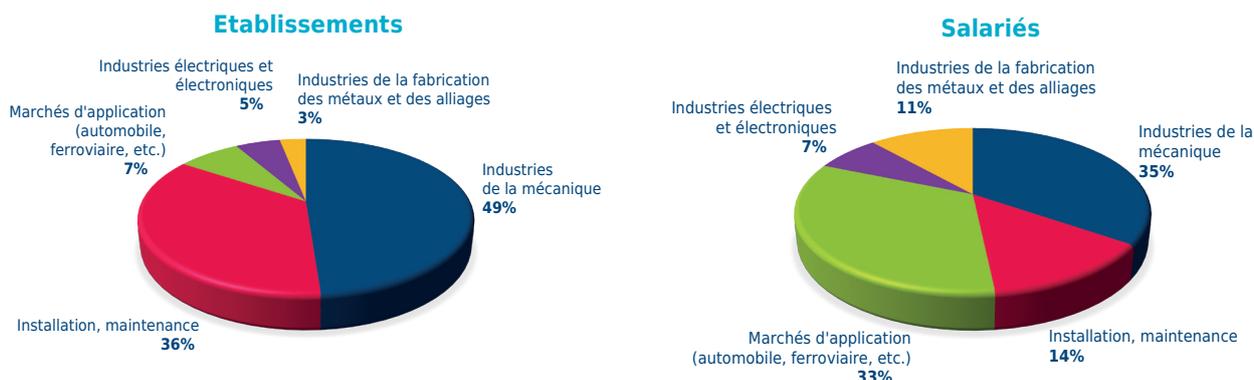


Situées en quatrième position, **les industries électriques et électroniques** représentent quant à elles 5% des établissements de la filière et 7% des emplois. Ce secteur comprend les entreprises dont le code APE est rattaché notamment à la fabrication de composants électroniques, de moteurs, de génératrices, de matériel d'installation électrique etc.



Enfin, la métallurgie compte 3% de ses établissements (et 11 % de ses emplois) dans **les industries de la fabrication des métaux et des alliages**. Il s'agit ici des entreprises dont le code APE est rattaché à la sidérurgie et à la première transformation de l'acier (étrirage à froid de barres, tréfilage à froid...), à la production de métaux non ferreux (métallurgie de l'aluminium, du plomb, du cuivre...) ou encore à la fonderie (de fonte, d'acier, de métaux non ferreux...).

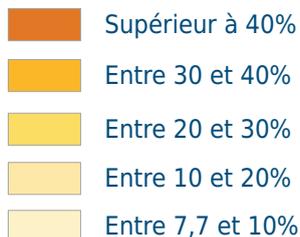
Répartition des établissements et des emplois de la métallurgie en Hauts-de-France



Source : CCI de région Hauts-de-France

Poids de l'industrie et de la métallurgie dans les zones d'emploi

Poids de l'industrie dans l'emploi total* du territoire



* Emploi total : industrie, commerce, services...

Nombre total d'emploi dans l'industrie



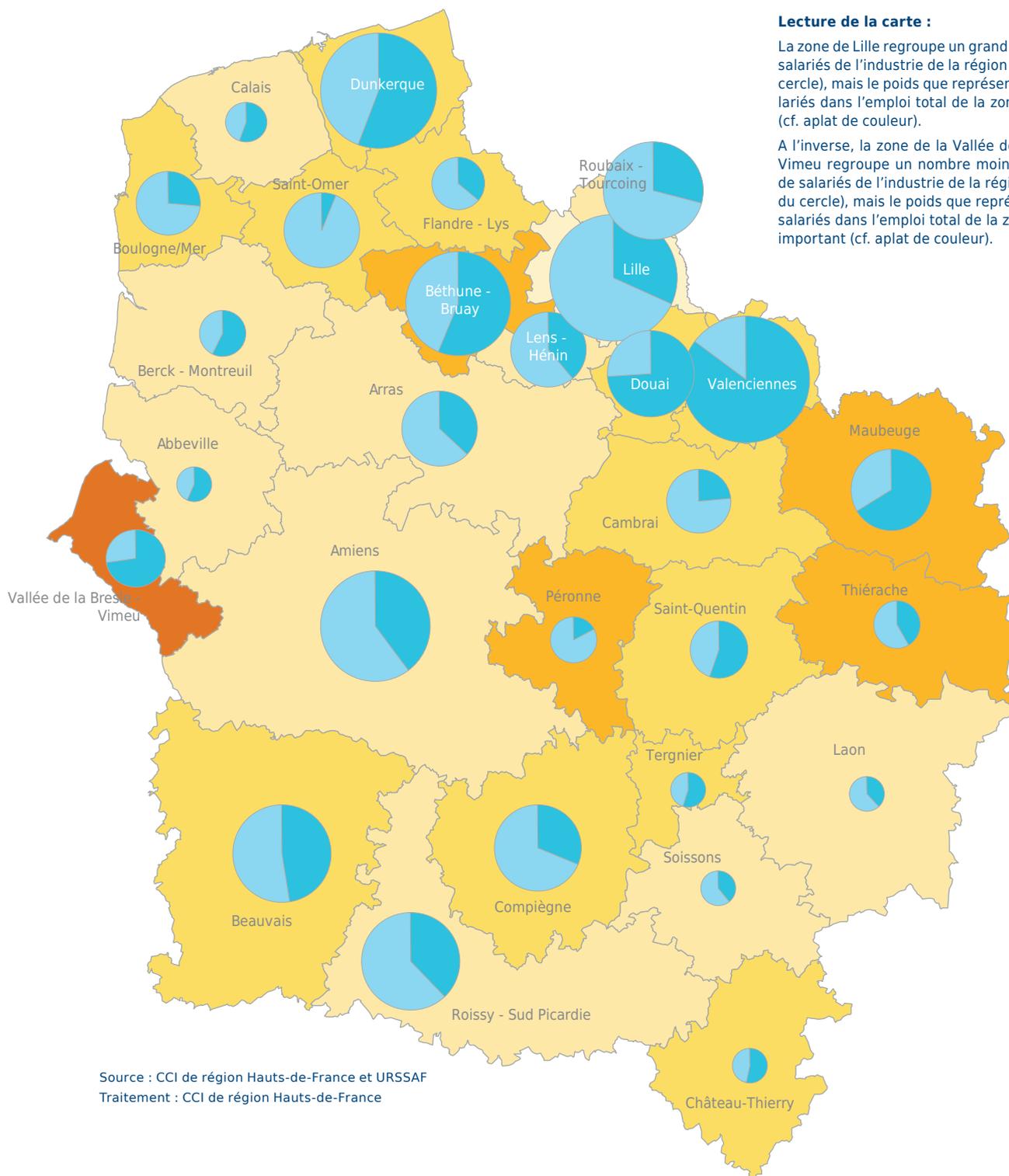
Répartition des effectifs de l'industrie



Lecture de la carte :

La zone de Lille regroupe un grand nombre des salariés de l'industrie de la région (cf. taille du cercle), mais le poids que représentent ces salariés dans l'emploi total de la zone est faible (cf. aplat de couleur).

A l'inverse, la zone de la Vallée de la Bresle - Vimeu regroupe un nombre moins important de salariés de l'industrie de la région (cf. taille du cercle), mais le poids que représentent ces salariés dans l'emploi total de la zone est très important (cf. aplat de couleur).



Source : CCI de région Hauts-de-France et URSSAF
 Traitement : CCI de région Hauts-de-France

les activités des entreprises

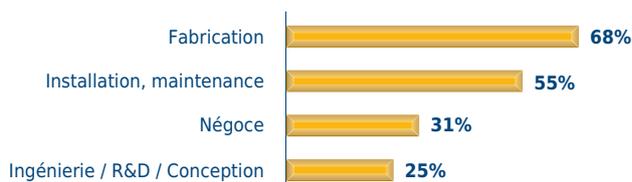
Afin de mieux connaître les activités, les marchés, et plus généralement le positionnement des entreprises de la métallurgie face aux enjeux de la filière (technologiques, organisationnels et commerciaux), la CCI de région Hauts-de-France et Cap'Industrie ont réalisé une enquête auprès de ces entreprises. Les résultats présentés ci-après résultent de l'agrégation de l'ensemble des réponses obtenues.

Les réponses des entreprises industrielles de la métallurgie (mécanique, électricité-électronique, fabrication de métaux, marchés d'application) et celles des entreprises d'installation et maintenance sont présentées séparément lorsque des différences marquantes ont été observées entre les deux. De même, les différences de réponse selon les tailles d'entreprises sont présentées seulement lorsque celles-ci sont significatives. L'échantillon étant représentatif de l'ensemble des entreprises de la métallurgie, il comporte une majorité de TPE.

Par convention de langage, le terme «entreprises industrielles» utilisé dans la suite de ce document fait référence aux entreprises industrielles de la métallurgie.

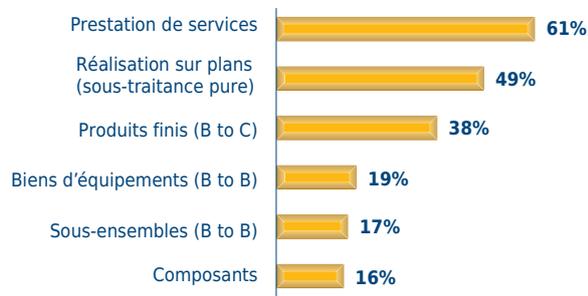
Les deux principaux domaines d'activité des entreprises de la métallurgie sont la fabrication (68%) et l'installation, maintenance (55%). Par ailleurs, 31% exercent aussi une activité de négoce et 25% ont une activité d'ingénierie, R&D, conception.

Parmi la liste d'activités suivantes, la ou lesquelles réalisez-vous ? (choix multiple)



Source : CCI de région Hauts-de-France

Parmi la liste des produits suivants, le ou lesquels réalisez-vous ? (choix multiple)



Source : CCI de région Hauts-de-France

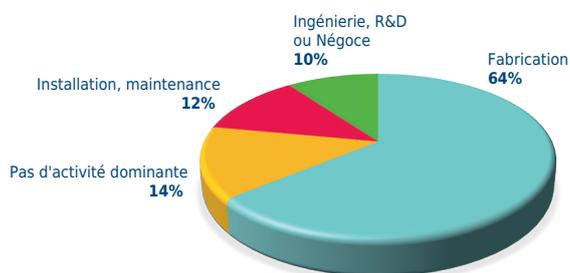
Les trois principaux types de produits réalisés sont de la prestation de services (61% d'entreprises concernées), de la réalisation sur plans (49%) et des produits finis (38%). La réalisation de composants, sous-ensembles ou biens d'équipements (produits de type « B to B ») concerne chacun moins d'une entreprise sur cinq.

Les domaines d'activité des entreprises industrielles

64% des entreprises industrielles ont majoritairement une activité de fabrication. Pour 12% c'est l'installation, maintenance qui domine. 10% font principalement de l'ingénierie, de la R&D ou du négoce et 14% n'ont pas de domaine d'activité dominant.

Le domaine d'activité dominant des entreprises industrielles

(représentant 50% ou plus de l'activité de l'entreprise)

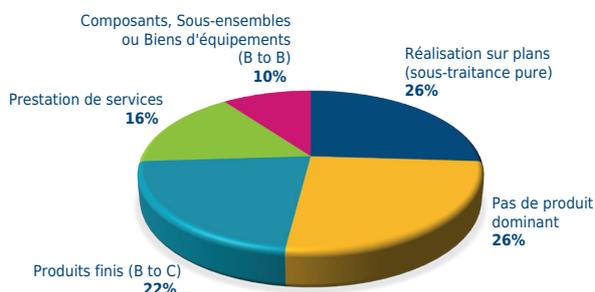


Source : CCI de région Hauts-de-France

En termes de produits, 26% font principalement de la sous-traitance. 22% réalisent des produits finis. 16% font de la prestation de services et 10% fabriquent des composants, des sous-ensembles ou des biens d'équipements.

Le produit dominant des entreprises industrielles

(représentant 50% ou plus de l'activité de l'entreprise)



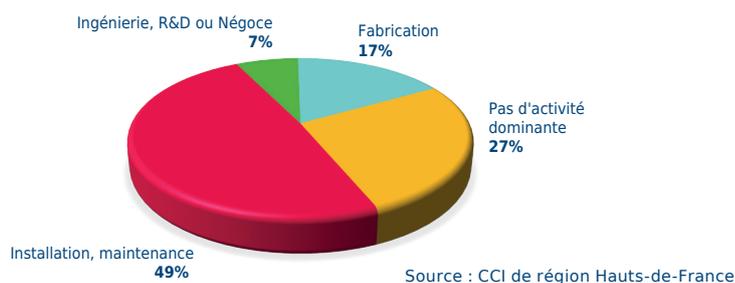
Les domaines d'activité des entreprises d'installation et maintenance

Dans près de la moitié des entreprises, l'installation et/ou la maintenance constitue la majeure partie de l'activité, et dans 27% des cas, plusieurs activités sont exercées sans qu'il y en ait une qui domine les autres.

En termes de produits, 62% des entreprises font principalement de la prestation de services. 8% de la sous-traitance. 4% fabriquent des composants, des sous-ensembles ou encore des biens d'équipements et 3% réalisent des produits finis. Dans les autres entreprises (23%), aucun produit ne domine l'autre.

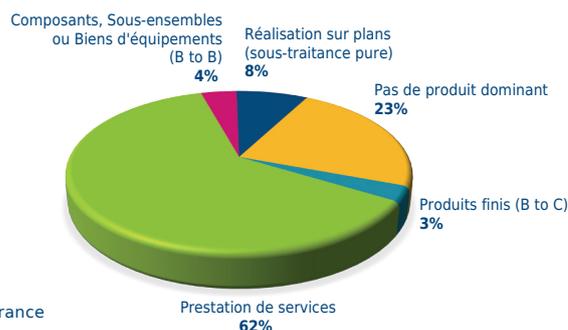
Le domaine d'activité dominant des entreprises d'installation et maintenance

(représentant 50% ou plus de l'activité de l'entreprise)



Le produit dominant des entreprises d'installation et maintenance

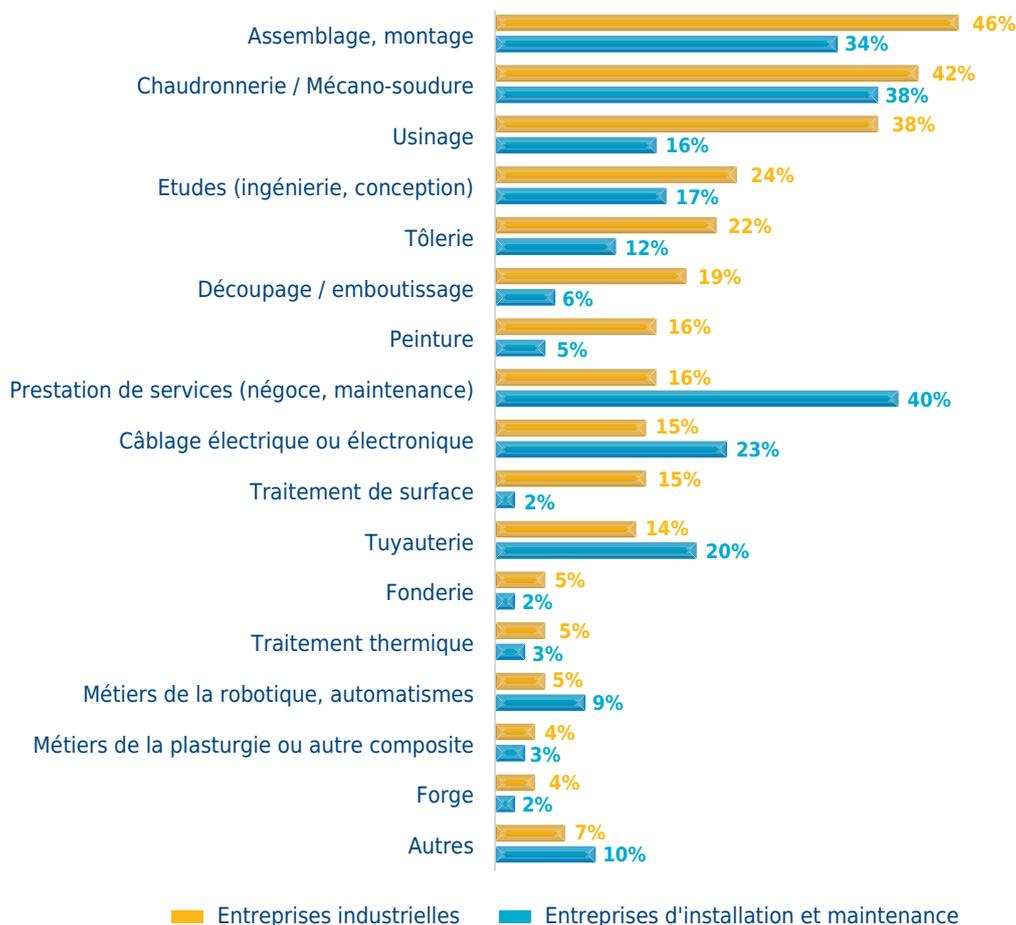
(représentant 50% ou plus de l'activité de l'entreprise)



Les types d'activité exercés

Les types d'activité les plus représentés dans les entreprises industrielles sont l'assemblage, montage (46% d'entreprises concernées), la chaudronnerie, mécano-soudure (42%) et l'usinage (38%). Dans les entreprises d'installation et maintenance, 40% des entreprises font de la prestation de services (négoce, maintenance), 38% de la chaudronnerie, mécano-soudure et 34% de l'assemblage, montage.

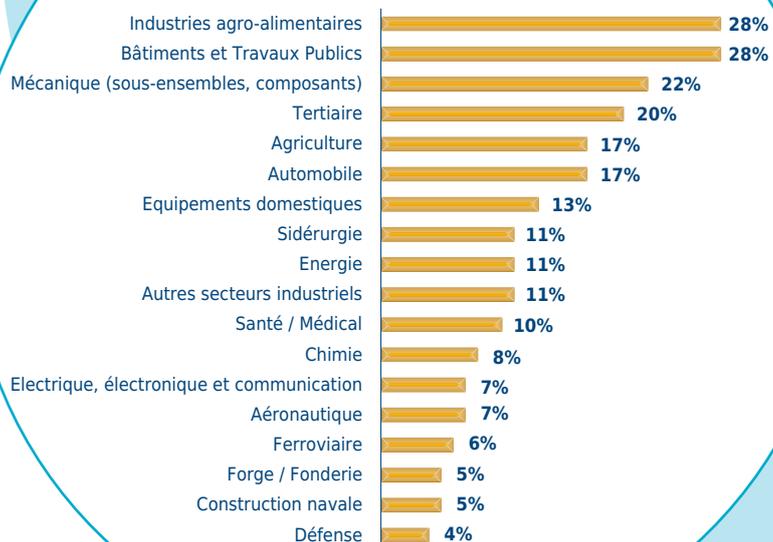
Types d'activité exercés (choix multiple)



Quels sont les secteurs clients de la métallurgie ?

Les marchés de la métallurgie

(choix multiple)



Source : CCI de région Hauts-de-France

Les deux principaux marchés cités par les entreprises de la métallurgie sont les industries agro-alimentaires (28%) et le BTP (28%). Viennent ensuite la mécanique (22%), le tertiaire (20%), l'agriculture (17%), l'automobile (17%) et les équipements domestiques (13%).

A noter que le secteur du BTP est davantage cité par les entreprises industrielles que par celles de l'installation et de la maintenance (33% contre 20%), tout comme l'agriculture (21% contre 12%) et le secteur de la santé (12% contre 6%).

Les
principaux
secteurs clients
de la métallurgie
sont les
industries
agro-alimentaires
et le **BTP**



Localisation des principaux clients

Où sont situés vos principaux clients ? (choix multiple)



Source : CCI de région Hauts-de-France

On compte 55% d'entreprises qui vendent dans d'autres régions françaises. En tête des régions citées par les dirigeants, on retrouve l'Île-de-France (77%). Par ailleurs, 31% des entreprises exportent leurs produits à l'international (15% dans le Benelux, 11% dans la zone euro, 3% dans le Maghreb, 2% en Europe de l'Est, 1% au Royaume-Uni et 12% dans d'autres régions du monde). Cette part de l'international est

plus importante dans les entreprises industrielles (35% exportent contre 25% pour celles d'installation et maintenance), dans celles de 20 salariés ou plus (53% contre 25% pour les entreprises plus petites) ainsi que dans les entreprises ayant comme activité dominante l'ingénierie, la R&D ou le négoce (43% contre 30% pour les autres).

Si l'on s'intéresse au client dominant, c'est-à-dire à celui qui représente 50% ou plus du chiffre d'affaires de l'entreprise, on constate que 30% des établissements ont pour marché principal la France, 28% un marché local (situé dans un rayon de 50 km au plus) et 25% les Hauts-de-France.

Seuls 5% des établissements vendent principalement à l'international. Ces résultats varient significativement selon la taille des entreprises. Ainsi, les entreprises de moins de 10 salariés ont principalement des marchés situés à moins de 50 kilomètres de leur entreprise (38% contre 13% pour les 10 salariés et plus), et on compte 70% des entreprises de 10 à 19 salariés qui ont comme marché principal les Hauts-de-France ou encore la France (contre 55% en moyenne). Enfin, 53% des entreprises de 20 salariés et plus vendent principalement en France ou à l'international (contre 35% en moyenne).

Localisation du client dominant (représentant 50% ou plus du chiffre d'affaires de l'entreprise)



France
30%



Local (<50km)
28%



Hauts-de-France
25%



Pas de zone
géographique dominante
12%



International
5%

Source : CCI de région Hauts-de-France

Fondée en 1909, Autexier est spécialisée dans la fabrication de robinetterie industrielle, pétrole et marine en alliages résistants à la corrosion, avec fonderie intégrée au site de production.

Notre société familiale emploie 36 salariés et réalise 85% de son chiffre d'affaires à l'export. Afin d'être toujours plus proche des besoins de nos clients, nous exportons aujourd'hui dans plus de 80 pays à travers le monde (Asie, Afrique, Moyen-Orient,...).

Pascale Sebille,
dirigeante d'Autexier à Chauny,
36 salariés



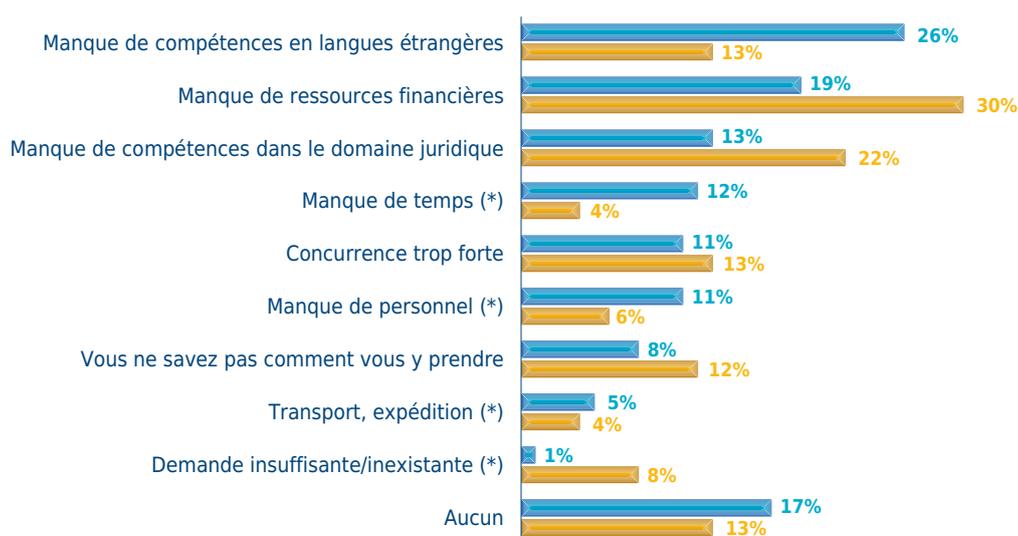
Les perspectives d'activité à l'international

Un tiers des entreprises de la métallurgie souhaiterait développer son activité à l'international dans les années à venir. Cette part est beaucoup plus élevée parmi les entreprises industrielles et parmi celles de 20 salariés et plus (respectivement 43% et 65%). Par ailleurs, 61% des entreprises ayant déjà des clients à l'étranger souhaiteraient développer leur activité à l'international. Toutefois, leur projet pourrait être freiné par le manque de compétences en langues étrangères (26%) et le manque de ressources financières (19%). A l'inverse, pour celles qui n'ont encore aucun client international, l'obstacle financier arrive en première position (30%), et est suivi par le manque de compétences dans le domaine juridique (22%). Parmi les autres obstacles, on retrouve la concurrence trop forte (13%) et le fait de ne pas savoir comment s'y prendre (12%).

Dans le cas des dirigeants qui ne souhaitent pas développer leur activité à l'international, cela relève pour 28% d'entre eux d'un choix stratégique, et pour 50% d'un enjeu non prioritaire.

Quels seraient les freins au développement de votre activité à l'international ?

(choix multiple - réponses des personnes ayant exprimé le souhait de développer leur activité à l'international dans les années à venir)



(*) Non proposé (réponse libre)

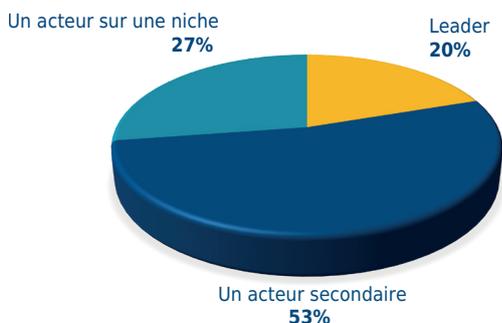
■ A déjà des clients à l'étranger ■ N'a aucun client à l'étranger

Source : CCI de région Hauts-de-France

Marchés et concurrents

9 dirigeants sur 10 déclarent connaître leurs concurrents ; parmi eux, 79% estiment en avoir entre 2 et 10, 9% entre 11 et 20 et 6% plus de 20. Par ailleurs, 19% des entreprises industrielles ont plus de 10 concurrents (contre seulement 9% des entreprises d'installation et maintenance).

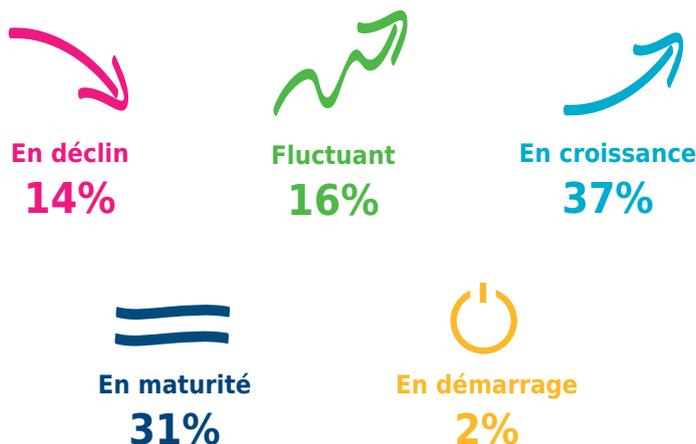
Sur votre marché principal, êtes-vous :



Source : CCI de région Hauts-de-France

20% des dirigeants estiment que leur établissement est leader sur son marché principal, 53% qu'il est un acteur secondaire et 27% un acteur sur une niche. La part des entreprises « leaders » est plus importante parmi les entreprises de 20 salariés et plus (32%), et les entreprises sur un marché de « niche » sont davantage représentées parmi celles ayant comme activité dominante l'ingénierie, la R&D ou le négoce (50%) ou celles ayant l'international comme marché principal (50%).

Comment caractériseriez-vous le marché au sein duquel vous évoluez ?

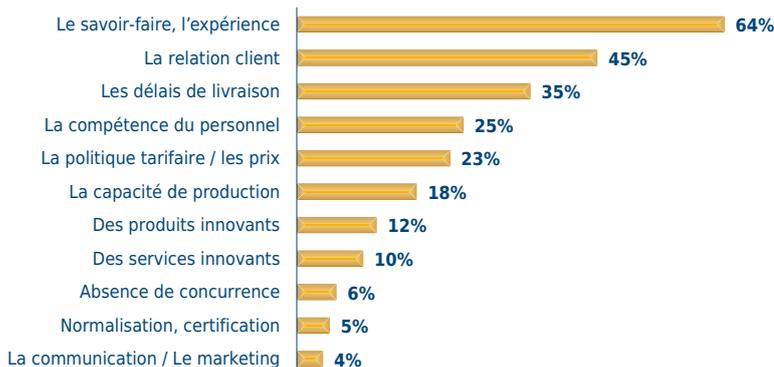


Source : CCI de région Hauts-de-France

Les facteurs de différenciation

Les trois principaux facteurs de différenciation des entreprises par rapport à leurs concurrents sont le savoir-faire, l'expérience (64% des dirigeants), loin devant la relation client (45%) et les délais de livraison (35%). La compétence de personnel, la politique tarifaire et la capacité de production sont également des éléments importants (cités respectivement par 25%, 23% et 18% des dirigeants).

Quels sont vos principaux facteurs de différenciation par rapport à vos concurrents ? (choix multiple)



Source : CCI de région Hauts-de-France

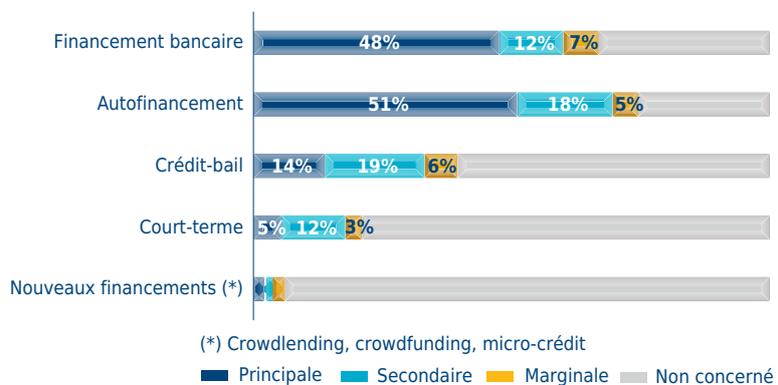
Les délais de paiement des clients

Pour 86% des entreprises, le délai moyen de paiement des clients ne dépasse pas 60 jours (26% inférieur ou égal à 30 jours, 31% entre 31 et 45 jours et 29% entre 46 et 60 jours). Pour 11% des entreprises, celui-ci est compris entre 61 et 90 jours, et pour 2% il est supérieur à 90 jours. A noter que les entreprises de 10 à 19 salariés sont davantage confrontées aux retards de paiement que les autres (pour 21% d'entre elles, le délai moyen de paiement est supérieur à 60 jours, contre 13% en moyenne).

Le financement des entreprises

70% des entreprises ont recours à l'autofinancement (à titre principal pour 51% et à titre secondaire pour 18%) et 60% sollicitent les banques (à titre principal pour 48% et à titre secondaire pour 12%). Le crédit-bail constitue également une source de financement importante (il est une source de financement principale pour 14% d'entreprises et secondaire pour 19%), en particulier pour les entreprises industrielles, qui sont 37% à y avoir recours. Enfin, le court-terme (factor, daily, escompte) constitue une source de financement pour 17% des entreprises. Ici encore, les entreprises industrielles y ont davantage recours que les entreprises d'installation et maintenance (20% contre 13%). A l'opposé, très peu d'entreprises ont recours au crowdlending (4%), au crowdfunding (3%) ou encore au micro-crédit (4%), et quand c'est le cas, il ne s'agit que d'une source de financement marginale.

Les sources de financement



Source : CCI de région Hauts-de-France

Concernant la situation financière de court terme, 31% des entreprises indiquent avoir une situation de trésorerie tendue, et 28% un besoin en fonds de roulement (BFR) insuffisant. Les entreprises industrielles ont une situation de trésorerie davantage tendue (35% contre 22% pour les entreprises d'installation et maintenance) et pour 29% d'entre elles leur BFR est insuffisant (contre 19% pour les entreprises d'installation et maintenance). Par ailleurs, les entreprises dont l'activité dominante est la fabrication ou encore l'ingénierie, la R&D ou le négoce sont également celles dont la situation financière de court terme est plus délicate (respectivement 37% et 49% de ces entreprises ont une trésorerie tendue, et 33% et 41% un BFR insuffisant).

Le financement bancaire

14% des entreprises indiquent rencontrer des difficultés à obtenir des prêts bancaires lorsqu'elles en sollicitent (17% des entreprises industrielles et 10% des entreprises d'installation et maintenance). Ce pourcentage est également plus élevé que la moyenne parmi les entreprises de 10 à 19 salariés (25%). Le cas échéant, les réticences des banques portent principalement sur les garanties apportées par l'entreprise qu'elles jugent insuffisantes.

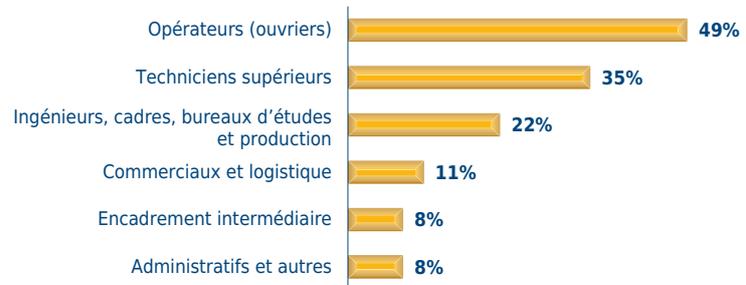
Les démarches de recrutement

42% des entreprises ont récemment engagé des démarches en vue de procéder à un recrutement. Cette part est sensiblement la même parmi les entreprises industrielles (44%) et celle de l'installation et maintenance (38%), mais elle diffère selon la taille : 36% des entreprises de 1 à 9 salariés ont récemment recruté, contre 72% des entreprises de 10 à 19 salariés et 63% de celles de 20 salariés et plus.

Les fonctions les plus représentées parmi ces recrutements sont celles d'opérateurs (49%), de techniciens supérieurs (35%) et d'ingénieurs/cadres (22%).

Le recrutement de techniciens supérieurs concerne 48% des entreprises d'installation et maintenance (contre 27% des entreprises industrielles) alors que les ingénieurs/cadres sont davantage sollicités par les entreprises industrielles (30%, contre 7% pour les entreprises d'installation et maintenance). En termes de taille, les entreprises de 1 à 19 salariés recrutent surtout des opérateurs (55%), et dans une moindre mesure des techniciens supérieurs (26%) et des ingénieurs/cadres (15%), alors que dans les entreprises de 20 salariés et plus, on recrute autant d'opérateurs que de techniciens supérieurs (45% chaque), et également beaucoup d'ingénieurs/cadres (34%).

Sur quelles fonctions ont porté vos démarches de recrutement ?



Source : CCI de région Hauts-de-France

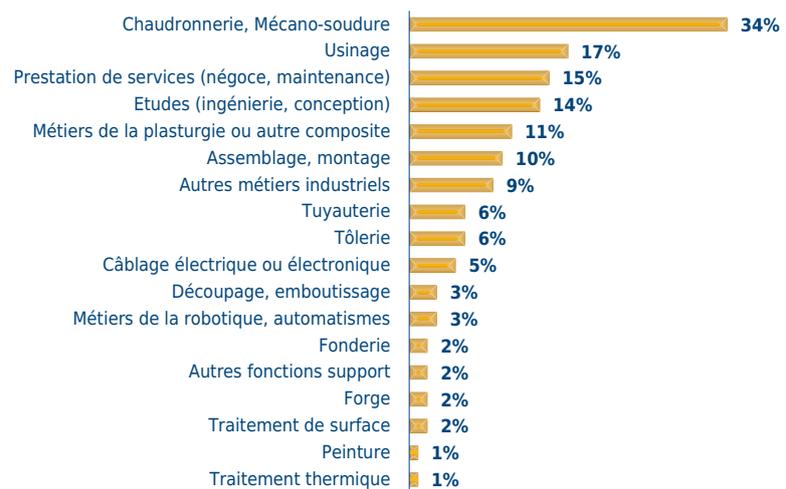
Les difficultés de recrutement

Deux tiers des entreprises indiquent avoir des difficultés à recruter. Cette difficulté concerne davantage les entreprises industrielles (71% contre 56% de celles de l'installation et maintenance), et les entreprises de plus de 10 salariés (85% contre 66% des entreprises de 1 à 9 salariés).

Les métiers sur lesquels portent principalement ces difficultés sont ceux de la chaudronnerie/mécano-soudure (34%) et des études (14%). Pour les autres, on observe des différences notables entre ces deux secteurs : alors que les difficultés de recrutement des entreprises industrielles portent sur les métiers d'usinage (20%) et, dans une moindre mesure, sur ceux de la prestation de services (11%) et des autres métiers industriels (10%), celles des entreprises d'installation et maintenance portent davantage sur la prestation de services (22%), les métiers de la plasturgie ou autre composite (17%), la tuyauterie (16%), l'assemblage-montage (14%) et le câblage électrique ou électronique (11%).

Sur quels métiers rencontrez-vous des difficultés de recrutement ?

(choix multiple - réponses des personnes ayant indiqué avoir, de manière générale, des difficultés à recruter)



Source : CCI de région Hauts-de-France

Les raisons des difficultés à recruter

Les deux principales causes de ces difficultés sont l'inadéquation du contenu des formations proposées (absence de formations aux métiers recherchés par les recruteurs) pour 56% des entreprises, ainsi que le manque de motivation des candidats (47%). Par ailleurs, la difficulté à attirer des candidats dans le secteur d'activité est citée par 28% des entreprises. Le manque de mobilité des candidats et la pénibilité du travail ne sont cités que par respectivement 14% et 10% des entreprises.

A quoi sont liées ces difficultés de recrutement ? (choix multiple)



Source : CCI de région Hauts-de-France

Mohamed El Barkaoui,
directeur régional de
l'entreprise Fouré Lagadec
à Dunkerque,
85 salariés



Pour faire face aux difficultés de recrutement, l'entreprise Fouré Lagadec, spécialiste dans la maintenance industrielle, repère les jeunes talents au travers de stages en se basant sur leur savoir-être plus que sur leur savoir-faire. Ces jeunes sont ensuite accompagnés par l'entreprise pour monter en compétence sur le métier. Sept personnes ont été recrutées via cette méthode depuis 2016.



**2 entreprises
sur 3
indiquent avoir des
difficultés
à recruter**

Les conséquences des difficultés de recrutement sur l'activité de l'entreprise

Dans 43% des cas, ces difficultés se sont traduites par une perte de marché (56% pour les entreprises de l'installation et maintenance). Parmi les autres conséquences, 29% des entreprises ont eu recours à l'intérim (34% des entreprises industrielles et 43% de celles de 20 salariés et plus), 16% ont réalisé une formation en interne (20% des entreprises industrielles et 33% de celles de 20 salariés et plus) et 13% ont abandonné leur recherche, surtout dans l'industrie (15% contre 9% pour les autres). Enfin, 23% des entreprises indiquent également que ces difficultés ont abouti à des heures supplémentaires, des retards ou qu'elles ont été un frein à leur développement. De manière générale, deux entreprises sur trois indiquent que les difficultés de recrutement ont un impact sur leur activité.

Quelles ont été les conséquences de ces difficultés sur votre démarche d'embauche ?



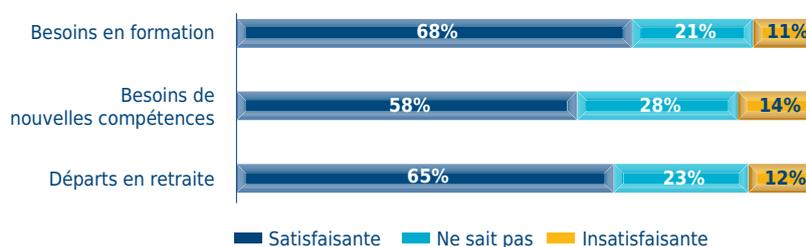
Source : CCI de région Hauts-de-France

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

68% des dirigeants estiment avoir une vision satisfaisante de l'évolution de leurs équipes concernant les besoins en formation, et 58% concernant les besoins de nouvelles compétences. Les entreprises de 1 à 9 salariés sont celles qui ont la moins bonne visibilité sur ces sujets. Enfin, concernant les départs en retraite, à peine 6 dirigeants sur 10 ont une vision satisfaisante sur le moyen-long terme et près d'une sur quatre n'a pas de visibilité. A noter que les entreprises de 20 salariés et plus sont celles qui ont la meilleure visibilité (74% en ont une vision satisfaisante et seulement 13% ne se prononcent pas).

Comment qualifieriez-vous votre visibilité (à moyen/long terme) sur l'évolution de vos équipes concernant :

(résultats pour les entreprises d'au moins 1 salarié)



Source : CCI de région Hauts-de-France

La formation des salariés

Les formations effectuées au sein des entreprises au cours de l'année concernent principalement les fonctions d'opérateurs/ouvriers (67%). Une entreprise sur quatre déclare avoir formé sur des fonctions de techniciens supérieurs, et moins d'une sur cinq sur celles d'encadrement intermédiaire, de commerce/logistique, de fonctions administratives ou encore d'ingénieurs/cadres. De manière générale, la part des entreprises qui ont formé des salariés est plus importante au sein des entreprises de 20 salariés ou plus et aussi parmi les entreprises industrielles. Par ailleurs, on compte 14% d'entreprises qui déclarent avoir déjà fait face au refus d'un salarié de se former (12% occasionnellement et 2% souvent) ; ce pourcentage s'élève à 22% parmi les entreprises de 10 salariés et plus (contre 7% pour les autres), et à 18% parmi les entreprises industrielles (contre 6% pour celles d'installation et maintenance).

technologies et industrie du futur

Performance et adaptation des outils de production

Pour 63% des dirigeants, leur outil de production est jugé au goût du jour, et pour 21% il est plus performant que ceux de leurs principaux concurrents. A l'inverse, pour 16% d'entre eux il est moins performant, et cette part est particulièrement élevée parmi les entreprises industrielles (21% contre seulement 8% des entreprises d'installation et maintenance) et les entreprises de 20 salariés et plus (24% contre 13% pour les autres).

Par rapport à vos concurrents principaux, diriez-vous que votre outil de production est :

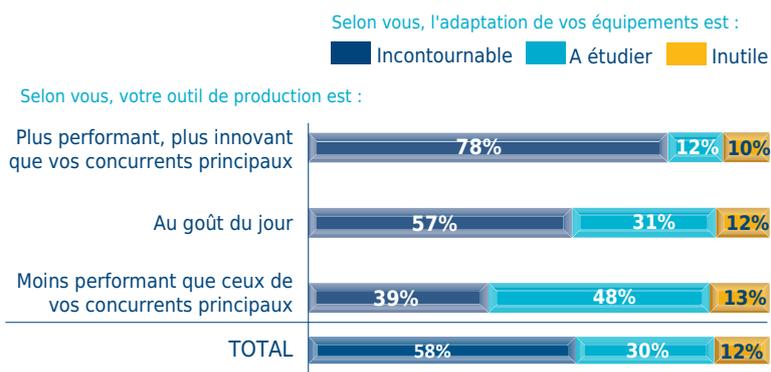


Source : CCI de région Hauts-de-France

De manière générale, 58% des dirigeants estiment que l'adaptation de leurs équipements est incontournable, 30% qu'elle serait à étudier et 12% qu'elle est inutile. Les entreprises industrielles sont plus nombreuses que celles d'installation et maintenance à juger que l'adaptation de leurs équipements est incontournable (62% contre 52%), ce qui est également le cas des entreprises de 10 à 19 salariés (66%) et de 20 salariés ou plus (62%) par rapport aux entreprises de plus petite taille (entre 52% et 56%). Par ailleurs, une entreprise de l'installation et maintenance sur cinq juge qu'il est inutile qu'elle adapte ses équipements.

Plus le dirigeant juge que ses équipements sont performants, plus il estime que leur adaptation est incontournable, et inversement. Ainsi, parmi les entreprises dont l'outil de production est plus performant que celui de leurs concurrents, on en compte 78% qui jugent que l'adaptation de leurs équipements leur paraît incontournable, alors qu'ils ne sont que 39% parmi celles dont l'outil est jugé moins performant. Ce résultat est toutefois à nuancer dans le cas des entreprises industrielles, puisque près de la moitié de celles dont l'outil de production est jugé moins performant estime que son adaptation est incontournable. A l'inverse, parmi les entreprises d'installation et maintenance dont l'outil est moins performant, on en compte seulement 13% qui jugent que cette adaptation est incontournable. Enfin, 23% des entreprises d'installation et maintenance dont l'outil est jugé plus performant jugent qu'il est inutile de l'adapter, contre seulement 3% des entreprises industrielles.

L'adaptation de vos équipements vous paraît-elle incontournable, à étudier ou inutile ? (selon la performance de l'outil de production)



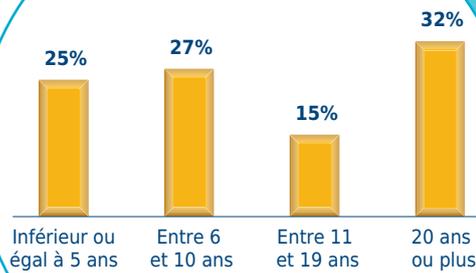
Lecture du graphique : parmi les dirigeants qui estiment que leur outil de production est plus performant que ceux de leurs concurrents principaux, 78% pensent que l'adaptation de leurs équipements est incontournable.

Source : CCI de région Hauts-de-France

L'âge du parc machine

Parmi les entreprises dans lesquelles la fabrication représente au moins la moitié de l'activité, il y a en a 25% pour lesquelles l'âge moyen du parc machine est de moins de 5 ans (32% pour les entreprises de 20 salariés et plus), 42% pour lesquelles il est compris entre 6 et 20 ans (27% entre 6 et 10 ans et 15% entre 11 et 19 ans) et dans une entreprise sur 3 le parc a plus de 20 ans. Dans la grande majorité des cas, le dernier gros investissement sur le parc date de 5 ans ou moins : il est inférieur ou égal à 1 an dans 38% des entreprises (52% pour les entreprises de 20 salariés et plus), et dans 45% des cas il est compris entre 2 et 5 ans. A noter que parmi les entreprises dont l'âge moyen du parc est inférieur ou égal à 5 ans, on en compte deux tiers dont le dernier gros investissement date au plus d'une année.

Quel est l'âge moyen de votre parc de machines ?

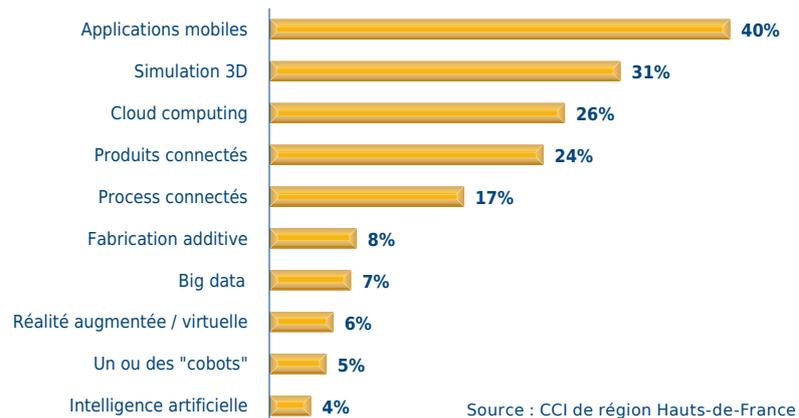


Source : CCI de région Hauts-de-France

Les nouvelles technologies

En termes de nouvelles technologies, les applications mobiles sont les plus utilisées au sein des entreprises (40% d'entre elles en utilisent dans le cadre de leur activité). La simulation 3D est utilisée dans 3 entreprises sur 10, et viennent ensuite le recours au cloud computing (26%), aux produits connectés (24%) et aux process connectés (17%). A l'inverse, la fabrication additive, le big data, la réalité augmentée, les cobots ou encore l'intelligence artificielle ne sont pas très répandus (entre 4% et 8% des entreprises les utilisent). Les entreprises industrielles sont plus nombreuses que celles de l'installation et maintenance à utiliser la simulation 3D (43% contre 12%), la fabrication additive (12% contre 1%) et la réalité augmentée (8% contre 2%). De même, les entreprises de 20 salariés et plus utilisent davantage la simulation 3D (48%), le cloud computing (42%), les process connectés (29%), la fabrication additive, le big data et les cobots (13% chaque).

Parmi les nouvelles technologies suivantes, lesquelles utilisez-vous dans le cadre de l'activité de votre établissement ? (choix multiple)

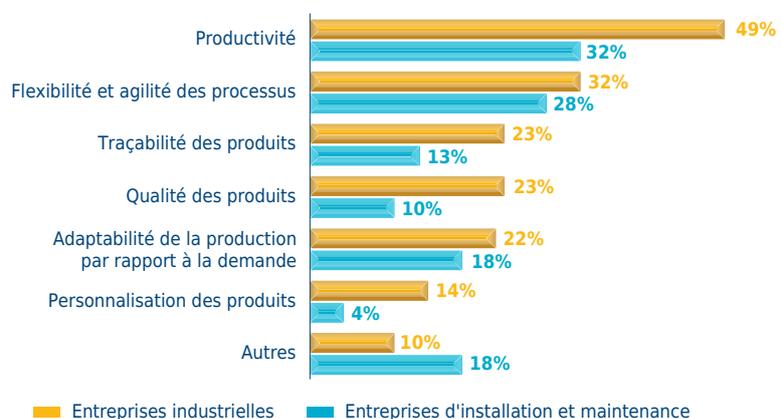


Source : CCI de région Hauts-de-France

Les améliorations apportées par l'utilisation de ces nouvelles technologies sont tout d'abord des gains de productivité et une flexibilité accrue des processus (31%). Viennent ensuite l'adaptabilité de la production par rapport à la demande, la traçabilité des produits, ainsi que leur qualité (cités chacun par un dirigeant sur cinq). A noter que le non-recours à ces nouvelles technologies s'explique quasi exclusivement par une absence de nécessité par rapport à l'activité de l'entreprise.

Enfin, sur la problématique spécifique de la cyber sécurité, 23% des dirigeants estiment que l'adaptation des équipements et process de leur entreprise serait à étudier et 4% que celle-ci est insatisfaisante. A l'opposé, 61% estiment qu'elle est satisfaisante, et 12% qu'il est inutile de les adapter.

Quelles sont les améliorations apportées par ces nouvelles technologies sur votre activité ? (choix multiple)



Source : CCI de région Hauts-de-France

Je dirige la Société Générale de Mécanique, entreprise de 43 salariés pour 5,4 millions d'euros de chiffre d'affaires située sur Craywick, dont les activités sont la mécanique de précision et l'usinage grandes dimensions. Hormis les investissements en lien avec ses métiers de base, l'entreprise est engagée dans un processus de transformation numérique (système d'informations et applications mobiles), un des leviers de l'industrie du futur.

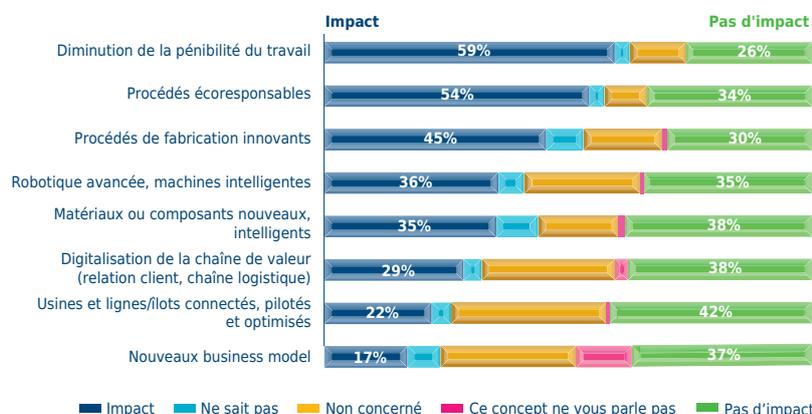
Nicolas Breuvar,
dirigeant de SGM à Craywick,
43 salariés



L'industrie du futur

Selon les dirigeants, les deux principales problématiques qui sont susceptibles d'avoir le plus d'impact sur leur entreprise dans les années à venir sont la diminution de la pénibilité du travail (59%) et les procédés écoresponsables (54%). Les procédés de fabrication innovants sont également porteurs d'enjeux pour 45% des entreprises. Les opinions sont davantage partagées concernant la robotique avancée / les machines intelligentes, et les matériaux ou composants nouveaux / intelligents : un tiers des dirigeants estiment qu'ils auront un impact sur l'activité de l'entreprise, et un autre tiers qu'ils n'en auront aucun (les entreprises restantes n'étant majoritairement pas concernées). La digitalisation de la chaîne de valeur n'est pas particulièrement vue comme spécialement porteuse d'enjeux (38% pensent qu'il n'y aura pas d'impact contre 25% qui estiment le contraire), tout comme les usines/ilots connectés, pilotés et optimisés ou encore les nouveaux business model.

Parmi les grandes problématiques suivantes, quelles sont celles qui pourraient avoir le plus d'impact sur votre entreprise dans les années à venir ?



Source : CCI de région Hauts-de-France

Les entreprises de l'installation et de la maintenance sont globalement moins concernées par ces problématiques que les entreprises industrielles. Parallèlement, les entreprises industrielles sont plus nombreuses que les autres à estimer que ces problématiques auront un impact sur leur activité.

Dominique Watier,
dirigeant chez TDR
groupe à Lallaing,
19 salariés



TDR a développé avec ses partenaires un service de location clé en main d'installation en robotique industrielle, coopérative et collaborative, sur des durées correspondant aux besoins clients. Cette prestation va de l'analyse du besoin à l'intervention de dépannage et de SAV en passant par la fourniture complète d'une installation robotisée, la formation, la maintenance et la gestion des pièces détachées. Le client a un seul interlocuteur et peut calculer son retour sur investissement en fonction de ses commandes clients.



présentation Cap'Industrie

L'industrie connaît une véritable révolution : nouveaux procédés techniques, changements organisationnels et managériaux... Lancé en 2017, Cap'Industrie est le programme de développement économique commun à la FIM (Fédération des Industries Mécaniques), l'UIMM Hauts-de-France, le Cetim (Centre Technique des Industries Mécaniques) et la CCI de région Hauts-de-France. Il a pour mission d'aider les entreprises de la filière métallurgique Hauts-de-France à se développer dans cet environnement complexe.

Afin de structurer au mieux nos différentes actions et de répondre le plus rapidement possible aux besoins des entreprises, Cap'Industrie a défini six axes stratégiques :

- **Stratégie** : répondre aux enjeux d'évolution stratégique des PME-PMI en donnant de la vision en dynamique, en accompagnant le dirigeant à la réflexion stratégique et en structurant les groupements ou alliances d'entreprises.
- **Marchés** : permettre aux entreprises de la filière d'avoir un accès permanent, organisé, facilité, à l'information technologique (produits, process, matériaux) et économique (marchés, concurrence) ainsi qu'à toutes les offres existantes qui peuvent contribuer à son développement.
- **Développement** : couvrir un maximum de problématiques soulevées par les industriels afin de leur permettre de monter plus facilement en compétence et donc de gagner en compétitivité.
- **Innovation** : coordonner et faciliter, avec l'appui des acteurs, l'innovation en entreprise en détectant et en accompagnant les projets d'innovation ou encore en structurant des plateformes de découverte technologique.
- **Ressources humaines** : faciliter le recrutement des industriels de la région Hauts-de-France en mettant en place une meilleure corrélation entre l'offre de formation et les différents métiers de la filière.
- **Financement** : aider les entreprises confrontées à des problématiques de financement en mettant en place des outils permettant aux chefs d'entreprises de résoudre ces problèmes.

MÉTHODOLOGIE

La base d'entreprises a été constituée à partir du fichier des entreprises immatriculées au RCS dans les Hauts-de-France.

Le périmètre de la métallurgie a été défini par une liste de 107 codes NAF, répartis en 5 grandes catégories : industries de la fabrication des métaux et alliages, industries de la mécanique, industries électriques et électroniques, marchés d'application, installation et maintenance.

Afin de mieux connaître les activités, les marchés, et plus généralement le positionnement des entreprises de la métallurgie face aux enjeux de la filière (technologiques, organisationnels et commerciaux), une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif (taille et secteur) des entreprises de la filière, par téléphone, entre le 4 et le 22 juin 2018. 350 questionnaires ont été obtenus sur un fichier d'appel de 3 400 contacts.

Etude réalisée et pilotée par la CCI de région Hauts-de-France (Benjamin Carlier, Delphine Denoual, Grégory Stanislawski, Sophie Perret-du-Cray), en collaboration avec CAP'INDUSTRIE (Benoît Bartoux, Elodie Bayle), la FIM (Olivier Durteste puis Benoît Clouet), l'UIMM Hauts-de-France (Anne-Sophie Claverie, Ingrid Cresp, Véronique Ruotte), le Cetim (Carole Buils, Pascal Marcheix, Patrick Orlans), la CAMVS (Antoine Saliou) et le Conseil Régional (Frédéric Singer).

CONTACTS :

Etude : Delphine DENOUAL
d.denoual@hautsdefrance.cci.fr

Cap'Industrie : Benoît BARTOUX
bbartoux@cap-industrie.fr

PUBLICATIONS CONNEXES

CCI de région Hauts-de-France

- Les industries de l'agro-alimentaire : un pilier de l'économie des Hauts-de-France (Horizon Eco n°249, Décembre 2017)
- Portrait sectoriel « Industrie » (édition 2017)

Autres

- Les technologies prioritaires 2020 en mécanique (Cetim, 2015)
- La mecatech, plus de 6000 résultats d'études du Cetim : <http://www.cetim.fr/mecatheque>
- Le guide des technologies de l'industrie du futur (Alliance Industrie du futur, Mars 2018)
- Etat des lieux et analyse prospective emploi-formation en Région Hauts-de-France (Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie, Novembre 2016)

- **Les Rencontres Industrielles Régionales**, le rendez-vous business des industriels ! Rencontrez de nouveaux prospects, boostez votre business et échangez autour des perspectives futures :

<https://www.rencontres-industrielles.com/>

- **Répertoire des savoir-faire industriels**, le site de référence pour trouver votre prestataire en Hauts-de-France :

<https://www.savoirfaire-industriel.fr/>

- **Découvrez et suivez Cap'Industrie :**
<http://cap-industrie.fr/>



CCI de région
Hauts-de-France
Direction des études
T. +33 (0)3 20 63 79 97

299 bd de Leeds
CS 90028
59031 Lille Cedex

Partenaires :



CCI HAUTS-DE-FRANCE

